
L'ALGERIE AU SEUIL DE LA RECONCILIATION NATIONALE

Yahya Abouzakaria

On parle en Algérie de la nécessité de résolution du conflit qui secoue l'Algérie. Quelles sont selon vous la nature et les origines de ce conflit ?

Je crois fermement que l'annulation des élections législatives de décembre 1991, qui ont été remportées par le FIS, est à l'origine du séisme politique qui ébranlé l'Algérie dans tous ses fondements politique, économique et sociale et même culturel et civilisationnel.

A cette époque, l'armée, qui était dominée par quelques généraux ayant de fortes connexions avec certaines puissances étrangères, n'était pas disposée à cohabiter avec un projet islamique qui prenait en compte les spécificités algériennes.

Ce groupe de généraux a pris la décision d'annuler le processus électoral, de faire sortir les chars dans la rue et de poursuivre tous ceux qui avaient participé de près ou de loin à conduire le projet islamique aux portes du pouvoir avant qu'il ne soit tué dans l'œuf.

Ce sont ceux qui ont préparé cette situation politique qui ont édicté les règles du jeu; Ce sont eux qui ont adopté la politique de l'éradication qui ont mis le feu dans la poudrière algérienne. Ceci ne signifie nullement qu'une partie de ceux qui ont décidé de résister militairement aux éradicateurs n'a pas commis de faute, mais la responsabilité quant à la situation dramatique que vit l'Algérie, incombe incontestablement à ceux qui ont édicté les règles du jeu. Les résultats trouvent leurs racines dans leur pré requis, et ceux qui ont édicté les règles du jeu politique et sécuritaire, ont cru au début de la crise que le contrôle des failles sécuritaires n'était qu'une question de quelques mois et ils étaient loin alors d'imaginer que ces failles allaient se transformer en volcan. Et même lorsque le pays était à feu et à sang, l'éradication a continué à être la politique officielle, et tous ceux qui se réclamaient de la réconciliation nationale décriés ; ce qui a prolongé la durée de vie de la crise.

Et pour rappel, dès l'arrivée de feu le président Boudiaf pour prendre la présidence du conseil d'Etat, je lui ai adressé une lettre ouverte dans laquelle, je lui disais ceci : Il n'y a point de salut pour l'Algérie en dehors de la réconciliation nationale. Toutes les crises internationales complexes ont été résolues par la réconciliation

et le dialogue sincère et non par le moyen d'un pseudo dialogue qui ne cherche qu'à permettre au régime de renforcer ses positions à l'intérieur et à l'extérieur.

Si l'annulation du choix populaire du peuple algérien a mis le feu aux poudres, elle a aussi permis de reposer le problème de la légitimité du pouvoir, qui s'est résumée après l'indépendance à la péremption suivante : le pouvoir politique c'est l'armée et l'armée c'est le pouvoir politique. L'annulation des élections est venue aussi compliquer davantage la crise de légitimité politique en Algérie.

Il est important de clarifier certains concepts. Que signifie pour vous la notion de réconciliation nationale ? La voyez-vous comme un processus, un résultat final ou les deux à la fois ? Quels sont les critères qui permettent de distinguer un vrai processus de réconciliation d'un faux ?

La réconciliation nationale est un processus et une fin à la fois, elle est la voie et la vision politique qui devrait découler d'une stratégie claire et d'une décision politique. Dans le cas contraire, elle ne serait que simple subterfuge que ne viserait qu'à permettre au régime d'effectuer son redéploiement. La réconciliation nationale devrait être une politique constante et invariable, une stratégie et non une tactique, une conviction et non une manœuvre. Si telle est la réconciliation, elle ne peut qu'aboutir.

D'après vous, qu'évoque la notion de « réconciliation nationale » pour le citoyen algérien ?

Tout le peuple algérien est pour la réconciliation. Il a été de tous temps réconcilié avec l'histoire, le présent et le futur. La réconciliation, pour plusieurs raisons, est le seul et unique choix pour les algériens : l'âme algérienne est par nature inclinée vers le pardon ; les exemples qui illustrent ceci sont très nombreux dans la révolution algérienne et dans les événements survenus à l'indépendance du pays.

Que peut évoquer la « réconciliation nationale » dans l'esprit des tenants du pouvoir algérien ?

Lorsqu'on parle du pouvoir en Algérie, il faut distinguer les différents centres de décision. S'il est vrai que le régime actuel a réussi à réduire le fossé et à introduire une certaine coordination entre ces différents centres, force est de constater que les convictions vis-à-vis de la réconciliation nationale ne sont pas ancrées dans l'esprit de ces centres du pouvoir ; ce qui a retardé sa mise en application et entravé sa dynamique dans beaucoup de ses détails. Après que la réconciliation ait été perçue comme un espoir et un grand projet politique, elle est entrain de devenir une simple mesure juridique qui en ternit l'éclat, et qui la dévie d'un but stratégique global vers un but tactique restreint.

Que peut signifier la « réconciliation nationale » pour ceux et celles qui ont payé un lourd tribut suite au putsch de 1992 et à la répression qui s'en est suivie, et qui revendiquent le droit à la vérité et la justice ?

Les oppresseurs devront être punis ; le criminel qui a endeillé le pays tout entier, a coupé des têtes et a édifié des charniers doit être puni et au minimum exclu de l'appareil d'Etat. Et c'est dans ce contexte que je précise que la réconciliation ne peut réussir qu'avec une nouvelle génération d'hommes politiques qui n'a aucune relation avec la mafia politique qui est à l'origine de la ruine de l'Algérie

Pourquoi, selon vous, certaines organisations dont les membres s'estiment victimes de ce qu'ils appellent « la violence islamiste » s'opposent à la « réconciliation nationale » ? Considérez-vous que cette frange de la population constitue la majorité des victimes du conflit algérien ? Ne pensez-vous pas qu'elles devraient s'allier dans leur quête de vérité et de justice avec d'autres organisations qui poursuivent les mêmes buts ?

Il est préférable que s'unissent toutes les franges de la population, victimes de la violence d'Etat. Les expériences politiques dans le monde arabe nous ont appris que pour rester au pouvoir, les régimes ont de tous temps poussé différentes parties de la nation à s'entretuer.

Bouteflika, la classe politique et les médias algériens parlent de « réconciliation nationale » en termes de loi sur l'amnistie générale (instrument légal) et de référendum pour la légitimer (instrument politique). La même

démarche a été adoptée pour ladite « concorde civile ». Ces deux instruments, légal et politique, peuvent-ils à votre avis conduire à une véritable réconciliation nationale ? Pourquoi ? Sinon quelles autres mesures politiques devraient, selon vous, accompagner la loi d'amnistie générale pour rendre crédible la démarche de réconciliation nationale ?

La réconciliation nationale globale et réussie devrait se situer au-dessus des fourberies juridiques et des manœuvres du pouvoir car c'est le meilleur moyen de la décrédibiliser ; et il semble qu'il existe, aujourd'hui en Algérie, des centres de pouvoir qui ont la capacité de briser le rêve et d'utiliser ce projet de réconciliation comme ruse pour faire croire que le président Bouteflika a respecté ses engagements électoraux, alors que les enjeux sont beaucoup plus grands qu'un engagement électoral, puisqu'il s'agit de l'avenir d'une nation entière qui a souffert de l'injustice et du despotisme.

Depuis l'indépendance, mais particulièrement durant la décennie dernière, une partie de l'opposition a dénoncé la mainmise des militaires sur l'Etat, sur la gouvernance du pays, sur la société et sur les richesses nationales comme cause principale de tous les dysfonctionnements et de l'impasse nationale. Or, depuis la seconde ré-élection de Bouteflika et la démission du général Mohamed Lamari, on observe un recul de ce discours. Ce recul reflète-t-il un changement réel dans la nature du régime ? Sinon, peut-il y avoir dans ces conditions une véritable réconciliation nationale ?

Ce sont les rôles qui ont changé et non la nature du pouvoir ; les militaires ont toujours leur porte d'entrée et leur influence ; ils restent la colonne vertébrale du jeu politique en Algérie. Mais en raison du contexte international, ils ont préféré prendre un peu de recul afin de sauvegarder leur influence et leurs intérêts.

Abordons maintenant le volet légal de la démarche de réconciliation nationale. Que veut dire pour vous amnistie générale ?

Le terme « amnistie générale » insinue beaucoup plus de hauteur et de notion protocolaire qu'une approche politique humble envers une nation meurtrie. D'un autre côté, on est en droit de se demander qui peut pardonner à l'Etat et à ses dépassements sécuritaires, politiques et financiers, etc.

Il est d'usage dans les processus de réconciliation récents qu'une panoplie d'instruments soient conjugués : excuses officielles, commission de vérité, procès publics, réparations, amnistie, etc. Or dans notre pays l'amnistie générale est présentée comme la panacée. Pensez-vous que l'on puisse faire la paix en Algérie en occultant les devoirs de justice et de vérité, partiellement pris en charge par les autres instruments ?

L'amnistie générale est un point de départ pour toute reconstruction, politique, culturelle et économique ; si elle n'est pas associée à une stratégie globale de reconstruction sociale, elle n'aura aucun effet tangible.

Différentes formes d'amnistie ont été appliquées dans les situations de conflit au plan international. Dans certains cas, l'amnistie a été partielle dans le sens où certains crimes contre l'humanité ont été exclus de son champ d'application. Dans d'autres situations, l'amnistie a été conditionnée par la reconnaissance publique des crimes (par exemple en Afrique du Sud). En Algérie, il semble qu'on ait affaire à une amnistie générale inconditionnelle. Qu'en pensez-vous ?

Tant que l'amnistie ne sera pas générale et globale, la crise politique va perdurer pour de longues années encore ; d'autant plus que l'Algérie a déjà expérimenté les pseudo solutions au temps du Président Zeroual comme la loi sur la rahma et qui furent des échecs lamentables.

Quels sont, selon vous, les arguments pour et contre l'amnistie générale ?

Tout le peuple algérien est pour l'amnistie générale et la réconciliation nationale ; et ceci reste le principal indicateur de sa force de cohésion.

L'amnistie est un acte par lequel le pouvoir amnistiant efface les crimes sur un plan légal. Ceci présuppose l'indépendance et l'innocence du pouvoir amnistiant vis-à-vis des crimes amnistiés, à défaut de quoi il s'agirait d'une auto-amnistie. Craignez-vous que ce qui se prépare en Algérie ne soit en fait qu'une auto-amnistie ?

Il faut que le pouvoir renonce à la logique de la ruse et de la complaisance, et abandonne les méthodes politiques malicieuses qui ont privé le peuple algérien de la stabilité et la prospérité. Il est aussi honteux que l'Etat ne soit pas sincère

avec ses citoyens ; ce qui serait une catastrophe et qui prouverait que celui-ci n'aura rien appris des épreuves du passé.

La communauté internationale s'oppose à l'amnistie qui consacrerait l'impunité dans divers conflits. Pensez-vous que cette communauté aura la même attitude dans le cas algérien ?

Malheureusement, tant qu'il s'agit de réprimer ou d'éradiquer des islamistes, la communauté internationale ferme les yeux, en plus du succès du pouvoir algérien à vendre sa lutte contre les islamistes sous l'angle de la lutte contre les ennemis de l'occident.

Quelles sont selon vous les conditions qui rendraient crédible un référendum sur la réconciliation nationale, que ce soit au niveau de la question posée aux citoyens, ou le climat politique (état d'urgence) dans lequel il se prépare et il se tient ?

De mon point de vue, la question devrait être simple : Est-ce que vous êtes pour ou contre la réconciliation nationale globale ? Et il est certain que le peuple algérien ne ménagera aucun effort pour faire aboutir ce projet qui devrait être suivi par la levée de l'état d'urgence et par l'instauration d'un vrai pluralisme politique et médiatique.